



Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

Formulaire de candidature Appel: 2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 (ci-après «le Programme»)*
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2014
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	16/05/2013 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

265587-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant)

XXXXXX-IC-1-200X-1-XX-ERASMUS-EUC-1

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais,

le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): pas applicable

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* COM(2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:EN:PDF>)

A.1. Profil de l'établissement

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	0
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	LYCEE HONORE D'URFE
Traduction de cette dénomination en anglais	HONORE D'URFE HIGH SCHOOL
Acronyme	LHU
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2014
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	BP 90259
Pays	France
Région	RHONE-ALPES
Code postal	42014
Ville	ST ETIENNE CEDEX 2
Site Internet	http://honoredurfe.eu

A.2. Représentant Légal

Civilité	MADAME
Genre	Féminin
Prénom	HELENE
Nom de famille	VAISSIERE
Fonction	PROVISEUR
Courriel	0420042T@AC-LYON.FR
Téléphone (code pays inclus)	0033477573858
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	BP 90259
Pays	FR, France
Code postal	42014
Ville	ST ETIENNE CEDEX 2

A.3. Coordinateur

Civilité	MADAME
Genre	Féminin
Prénom	NATHALIE

Nom de famille	PETEUIL
Département	ASSISTANT MANAGER
Fonction	ENSEIGNANT
Courriel	NATHALIE.PETEUIL@AC-LYON.FR
Téléphone (code pays inclus)	0033477573858
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	BP 90259
Pays	FR, France
Code postal	42014
Ville	ST ETIENNE CEDEX 2

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2012- 2013:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	480.0
1er Cycle (Licence):	0.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	40.0
Administratifs:	2.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	10.0
1er Cycle (Licence):	2.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants	14.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays participants	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays non-participants

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

0.0

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays non-participants:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation avec des contrats en cours en 2012-2013 (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.2

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Le lycée Honoré d'Urfé a toujours eu une vocation internationale avec l'ancien BTS Assistant Secrétaire Trilingue devenu le BTS Assistant de Manager, inscrit dans un cadre européen EUROAST (European Assistant). Cette formation prévoit un stage en entreprise à l'étranger. Depuis de nombreuses années, le lycée encourage les étudiants à partir à l'étranger et particulièrement en Europe en les aidant financièrement sur ses fonds propres (300 € par étudiant)

Deux CCF (Contrôle en Cours de Formation) évaluent les compétences linguistiques sur des situations de communication observées ou vécues sur le lieu de stage et les compétences professionnelles dans la conduite des missions.

Une forte coopération entre les enseignants de langue et des matières professionnelles permet d'assurer, en amont, la recherche, la validation des stages et, en aval, le suivi et le bilan de fin de stage.

Un onglet « international » est accessible sur le site internet de l'établissement : <http://honoredurfe.eu>.

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

L'obtention du BTS emporte l'acquisition de 120 crédits européens depuis 2007.

Une réflexion est menée pour attribuer les ECTS (European Credit Transfert System) à chaque unité de cours suivis par les étudiants sortants et entrants afin d'accroître leur mobilité .

L'établissement pourrait fournir :

- Un relevé de notes indiquant le nombre de crédits et de notes obtenus
- Un catalogue de formation publié et mis à jour
- Un contrat d'études .

Le lycée s'engage à travailler sur le passeport européen de compétences EUROPASS, avec le CV EUROPASS , le passeport de langues pour évaluer les compétences linguistiques, le supplément de diplôme (qui décrit les savoirs et compétences acquis par les étudiants) et l'EUROPASS Mobilité afin de mettre en évidence les compétences acquises lors du stage en entreprise, les missions réalisées et les résultats obtenus.

L'équipe pédagogique affectera des ECTS en fonction des résultats d'apprentissage et de la charge de travail estimée.

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Les équipes pédagogiques proposeront l'accès aux étudiants entrants leur catalogue de cours. Il existe déjà un serveur extranet qui permet l'accès aux cours en ligne pour tous les cursus(Design, Communication, Marketing et Gestion, Santé et Social).

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

Actuellement, le Lycée Honoré d'Urfé n'a pas conclu de partenariat avec d'autres établissements étrangers. Une réflexion est menée pour mettre en place une prospection d'établissements dans les pays voisins (Royaume Uni, Espagne, Italie, Allemagne). Le lycée propose l'enseignement des 4 langues dans les classes de BTS. Le groupe de réflexion travaille également sur la constitution d'une équipe stable « Erasmus » constituée de professeurs, équipe soutenue et encouragée par la direction(y compris agent comptable gestionnaire).

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Certaines formations BTS proposent des jeux de rôle en langue étrangère. Ils permettent d'évaluer, de faire progresser le niveau et d'apporter une aide à l'intégration dans un milieu professionnel étranger.

L'interculturalité est un axe fort du référentiel apportant une sensibilisation aux pratiques et usages des pays d'accueil, une aide à l'adaptation du comportement au contexte professionnel interculturel.

Des rencontres sont organisées pour les étudiants de 1ère année avec les anciens étudiants et ceux de 2ème année. Elles permettent un partage d'expériences, la sensibilisation à la langue étrangère, au vocabulaire spécifique. Elles donnent assurance et motivation.

Des cours intensifs de langue seront donnés aux étudiants sortants.

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

L'équipe pédagogique sera en mesure de prendre en charge les spécificités individuelles et sociales des étudiants et agira pour promouvoir l'égalité des chances, la citoyenneté et la lutte contre les discriminations.
L'étudiant entrant sera accueilli par l'équipe pédagogique et des étudiants volontaires qui organiseront une visite de la ville, de ses lieux de vie et mettront à disposition toutes les informations nécessaires à une bonne adaptation : informations sur les transports, la vie culturelle et associative... La création d'une association d'étudiants est en projet et participera à l'accueil et au soutien de l'étudiant entrant.
Des offres de logement seront proposées. Saint Etienne bénéficie d'un parc locatif aux loyers raisonnables.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)
Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Un professeur référent apportera un soutien linguistique pour accompagner l'étudiant entrant dans sa prise en charge scolaire et personnelle. Il assurera son intégration dans la vie de l'établissement, lui permettra une meilleure compréhension des subtilités de la langue française pour mieux appréhender son environnement.
L'établissement assurera une mise à niveau de l'étudiant entrant pour faciliter son intégration, avec des cours intensifs en français.

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

L'établissement rendra public le contrat d'études ainsi que le supplément de diplôme Europass attribué à l'étudiant, les résultats obtenus ainsi que la validation des ECTS. Ces outils permettront de reconnaître la période de mobilité à l'étranger de l'étudiant.

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

L'établissement encouragera la mobilité du personnel qui souhaite intégrer une formation à dimension internationale. Les professeurs pourront effectuer des recherches de stage, échanger des pratiques professionnelles en entreprises et pédagogiques avec d'autres enseignants européens. La mobilité du personnel permettra de créer un réseau, de rechercher des partenaires et de développer des projets de coopération européenne et internationale. Cette mesure s'inscrit dans l'axe 2 du projet d'établissement, voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du lycée.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

Des relations privilégiées sont établies avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour renforcer des projets de développement à l'international en se rapprochant des CCI implantées à l'étranger. Les branches professionnelles seront également saisies et ce projet fera l'objet d'une communication médiatique importante en valorisant la mission ERASMUS. Le Lycée accueille déjà des étudiants roumains, albanais, russes en formation initiale BTS. Le lycée s'engage à rechercher des projets de coopération, notamment vers des pays européens non limitrophes. Des échanges entre les étudiants à l'étranger et ceux restés en France seront encouragés et mutualisés via une plateforme spécifique interactive et collaborative.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.



D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le lycée propose un BTS Assistant de Manager tourné vers l'international. Le stage à l'étranger est fortement conseillé dans le référentiel du BTS. Depuis 2007, les BTS donnent droit à 120 ECTS. Les équipes pédagogiques souhaitent renforcer les relations avec les pays européens en priorité, et extra européens.

L'ouverture à l'international concerne les stages en entreprise. Le lycée favorise au maximum la mobilité des étudiants à l'étranger notamment par une politique d'incitation financière. Ainsi tout étudiant peut obtenir une aide du lycée pour les frais de déplacement et de restauration dans la limite de 300 € (14 étudiants en BTS AM pour 2011-2012). La mobilité est vivement encouragée par l'équipe pédagogique. Elle dispose d'un fichier d'organismes variés - mairies, musées, écoles, entreprises, hôtelleries - situés à l'étranger et apporte un accompagnement personnalisé dans la recherche et le suivi de la mobilité.

Objectifs attendus par les étudiants

-Le développement de compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles véritables atouts pour une meilleure insertion professionnelle.

-L'acquisition d'une solide expérience internationale et d'une ouverture culturelle.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'établissement espère très vivement intégrer le programme ERASMUS, notamment parce qu'il permet aux jeunes dans le cadre de leurs études de maîtriser les enjeux du monde actuel tel qu'il évoluera pour eux et à travers eux. Le lycée scolarise 40% de son effectif issu des classes socio-professionnelles défavorisées. Ces jeunes et leur famille n'ont pas toujours l'ambition d'intégrer des formations ou des cursus prestigieux. ERASMUS est une manière de développer leur esprit d'ouverture et de favoriser les acquis et compétences interculturelles. Les personnels enseignants sont très motivés et particulièrement désireux d'accompagner leurs étudiants dans cette voie de l'international.

Rappel : le lycée propose également au niveau secondaire, plusieurs échanges internationaux, 2 sections européennes et une section internationale Allemand (ABIBAC)

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'Europe a encore besoin de se construire. Les jeunes doivent participer à cette mutation. Notre mission est donc de les accompagner.

L'établissement s'engage à contribuer aux objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur :

-Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés

En relation avec le référentiel du BTS AM, les étudiants renforcent les compétences linguistiques, appréhendent des spécificités culturelles (pratiques, usages, coutumes), langagières, organisationnelles de l'activité de l'assistant à l'étranger. Ces notions améliorent les qualités d'adaptabilité. Le BTS AM est en place depuis 2010 et le lycée a peu de recul sur l'incidence de la mobilité sur l'employabilité. La mobilité a permis à quelques étudiants une poursuite d'études en licence professionnelle DCI (Développement Commerce International), en Institut Universitaire Professionnel Management international, formations marquées par les compétences linguistiques. Quatre à cinq étudiants par promotion choisissent ce parcours.

-Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Le métier d'assistant est tourné de plus en plus vers l'international quelles que soient la taille et la structure de l'organisation. La communication externe avec les partenaires étrangers fait partie des compétences demandées. L'expérience dans une organisation étrangère permet de mettre en pratique les connaissances vues en cours et de rendre pertinente la formation dispensée.

Les interventions de divers professionnels et recruteurs ont mis en avant l'importance du niveau de langue et de la connaissance interculturelle, éléments incontournables dans le milieu professionnel et dans le métier d'assistant.

Les entreprises du bassin Loire Sud sont dans une vraie dynamique internationale, ont pris conscience des enjeux des marchés internationaux et recherchent désormais des assistants avec un bon niveau de langue, niveau B2 exigé et une ouverture européenne.

-Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale.

L'échange de cultures, de compétences professionnelles et de savoir-faire donnera aux étudiants de BTS une meilleure connaissance des enjeux européens.

-Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche....

Les relations établies avec les organisations des pays voisins permettent de tisser des liens et de valoriser la ville et la région. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Etienne accueille régulièrement des étudiants de BTS AM en stage et des projets de développement à l'international avec d'autres Chambres de Commerce sont envisagés.

-Améliorer la gouvernance et le financement

Faire entrer l'établissement dans l'ère du XXI^e siècle, faire confiance aux personnels, favoriser les initiatives et l'autonomie des personnels enseignants et des étudiants, les rendre responsables et citoyens dans un esprit de coopération et d'appartenance à un peuple européen.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: SAINT ETIENNE

Nom: H.VAISSIERE

Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement